



Migrations résidentielles

Plus d'un tiers des échanges migratoires se font avec l'Île-de-France

En 2014, 5 352 personnes s'installent en Guadeloupe. À l'opposé, 6 663 quittent la région. Les échanges se font principalement avec l'Île-de-France, la Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Peu de mouvements migratoires ont lieu avec les autres départements d'Outre-mer. Ne présentant pas tous les cursus de formations supérieures, la Guadeloupe laisse partir ses jeunes en majorité vers l'Île-de-France. La présence d'emplois publics sur le territoire attire souvent des couples avec des enfants plutôt jeunes.

Christiane Millet

En 2014 et sans tenir compte des échanges avec l'étranger, 5 352 personnes habitant une autre région française sont arrivées en Guadeloupe. Inversement, 6 663 personnes qui résidaient en Guadeloupe un an auparavant se sont installées dans une autre région française.

Le taux d'entrée dans la région est de 13,5 ‰, soit le taux le plus faible des Antilles-Guyane, la Martinique et la Guyane affichant respectivement un taux de 14,1 ‰ et 19,9 ‰. Avec un taux de sortie de 16,8 ‰, les échanges de la Guadeloupe avec les autres régions françaises restent déficitaires. L'insularité ne favorise pas les mobilités résidentielles à cause notamment des coûts induits, de l'éloignement des proches et de l'attachement au territoire. De plus, les marchés du travail locaux n'ouvrent pas assez de perspectives pour favoriser des échanges plus intenses. L'Île-de-France, la Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les régions françaises ayant le plus d'échanges avec la Guadeloupe (figure 1).

L'âge, facteur déterminant

Les raisons du changement de région sont variées : poursuite des études, recherche d'un emploi, mutation professionnelle, changement de cadre de vie, etc. Elles sont fortement liées au cycle de vie des personnes. De ce fait, l'âge est un facteur déterminant des migrations résidentielles (figure 2).

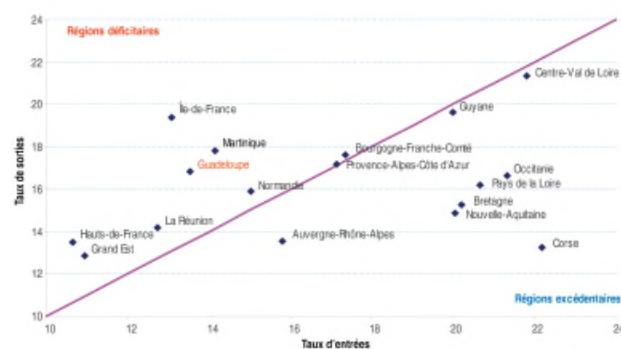
Concernant la Guadeloupe, les études dans l'enseignement supérieur induisent souvent un départ du territoire, de

nombreux cursus n'étant pas disponibles localement. Cependant, dans une plus faible proportion, la Guadeloupe attire aussi des jeunes grâce à des formations spécifiques. En 2014, il y a eu cinq fois plus de départs de jeunes pour poursuivre leurs études que d'arrivées.

Les changements de cadre de vie et les mutations professionnelles des 25-50 ans amplifient les échanges de la Guadeloupe avec les autres régions françaises. Ce sont plutôt des personnes en couple avec enfants.

1 La Guadeloupe peu attractive

Migrations interrégionales



Source : Insee, recensement de la population 2014 (exploitation complémentaire).

De ce fait, les migrations des moins de 18 ans sont liées à celles des enfants accompagnant leurs parents.

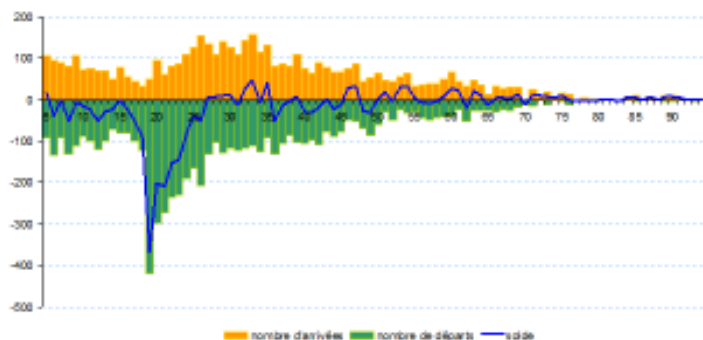
Ensuite, les échanges s'amenuisent jusqu'à devenir peu visibles aux âges avancés. En effet, la retraite ne redynamise pas les échanges migratoires.

Emploi public et migrations résidentielles fortement liés

Près d'un actif sur deux arrivé en Guadeloupe en 2014 occupe un emploi public. Les professions intermédiaires de la fonction publique représentent près de 45 % de ces emplois. Les proportions de cadres et d'employés sont comparables. Un tiers des actifs occupant un emploi public viennent d'Île-de-France.

2 Les départs des jeunes de 18 à 25 ans expliquent le déficit migratoire

Bilan migratoire par âge en 2014



Lecture : en 2014, près de 120 départs de jeunes âgés de 18 ans ont été dénombrés et 360 départs de jeunes âgés de 21 (histogrammes portés en négatif à la verticale de l'abscisse « 21 »), pour seulement une cinquantaine d'arrivées de jeunes de 18 ans.

Source : recensement de la population 2014 (exploitation complémentaire).

Source

Le **recensement de la population** s'appuie depuis 2004 sur des Enquêtes annuelles qui couvrent tous les territoires communaux sur une période de cinq ans.

Les informations collectées, référencées au 1^{er} janvier, sont ramenées à l'année médiane des cinq années d'enquêtes les plus récentes.

Depuis 2013, le recensement apporte une nouvelle mesure des flux migratoires et des caractéristiques des migrants. L'analyse se fait à partir des réponses données à la question « Où habitez-vous il y a un an ? ».

Les caractéristiques sociodémographiques des migrants sont celles déclarées au moment du recensement des personnes et non au moment de la migration. Le recensement ne permet pas de connaître la situation des personnes arrivées ou sorties d'une zone avant leur migration.

Le recensement ne permet pas de savoir le nombre de départs vers l'étranger. Cette étude concerne les échanges avec les autres régions françaises.

Les flux vers l'étranger ne sont pas étudiés.

Inversement, 45 % des actifs ayant quitté le territoire occupaient un emploi public avec une répartition entre les emplois comparables. La mobilité professionnelle est plus aisée au sein de la fonction publique que dans le secteur privé. Les échanges migratoires de ce secteur concernent très souvent des personnes non originaires de la Guadeloupe.

Peu de migrations résidentielles avec les autres départements d'Outre-mer

En 2014, les échanges migratoires avec la Martinique, la Guyane et la Réunion sont très faibles. En effet, 10 % des arrivées en Guadeloupe proviennent d'un DOM. En comparaison, un tiers des migrations résidentielles se font avec l'Île-de-France. Malgré de faibles échanges, ces derniers se font principalement avec la Martinique. L'emploi public demeure un facteur déterminant de ces échanges.

Définitions

Les **arrivées ou les entrées** concernent les personnes qui n'étaient pas présentes dans la région, il y a un an. Elles ont donc effectué une migration au cours de la dernière année écoulée.

Le **taux d'arrivées ou d'entrées** est le nombre de personnes arrivées dans la zone étudiée rapporté à sa population moyenne.

Les **départs ou sorties** concernent les personnes qui étaient présentes dans la région il y a un an et qui résident dans une autre région française au moment du recensement. Le recensement ne permet pas de connaître le nombre de personnes parties à l'étranger.

Le **taux de sortie** rapporte le nombre de personnes sorties de la zone à la population moyenne de la zone étudiée.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre d'arrivées dans la région et le nombre de sorties de la région.

Le **taux de solde migratoire** rapporte le solde migratoire à la population moyenne.

La **population moyenne** est la population stable (celle qui ne déclare pas de migration) à laquelle s'ajoute la moyenne des entrées et des sorties (somme des entrées et des sorties/2).

Insee Service territorial de
Basse-Terre
Rue des Bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :
Annick COUILLAUD

ISSN : 2416-8211
© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Migrations résidentielles « L'emploi public, moteur des échanges migratoires avec les autres régions françaises », Insee Flash Martinique n°68 ; juin 2017.
- Migrations résidentielles « Les migrations résidentielles favorables à la Guyane », Insee Flash Guyane n°67 ; juin 2017.

